

Délibération n° 16	Conseil Municipal du 15 septembre
Direction service : Direction Générale des Services	Domaine de compétence : Politique de la ville
<p>Le mardi quinze septembre deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 7/09/015</p> <p>Membres présents : 29</p> <p>Membres ayant donné pouvoir: 4</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 22 Septembre 2015</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Frédéric CADET, Madame Laurence CARON, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Christian RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Francis LEROY, Madame Marie-Pierre HAGNERE, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Martine GHEZAL, Madame Laurie CAFFIER, Monsieur Yvon BRIHIER et Madame Martina DESCHARLES ;</p> <p>Absent excusé : 0</p> <p>Votants : 33</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET</p>
Objet : demande de subvention Direction Régionale des Affaires Culturelles	
Rapporteur : M. Ghézal	
Synthèse de la délibération :	<ul style="list-style-type: none"> - Valider la Mise en place d'une résidence d'artiste sur le quartier prioritaire de la Renaissance, - Valider le financement de cette action.

Dans le cadre de la politique de la ville, la municipalité souhaite mettre en place courant 2016, une action culturelle intitulée qu**ART**ier sur le territoire prioritaire.

Ce projet comprend la mise en place d'une résidence d'artiste sur le quartier de la Renaissance. L'objectif de cette résidence consiste à proposer à un artiste d'intervenir sur une durée de 3 mois en direction des habitants, des jeunes...de ce quartier. Il s'inscrit dans la perspective de réduire les inégalités et les exclusions en matière d'accès à la culture et à l'art, de développer des actions d'éducation artistique et par la production d'une œuvre de forme participative entre les habitants et l'artiste sur le territoire.

A ce titre , la municipalité sollicitera la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** pour une demande de subvention ainsi que le **Commissariat Général à l'Égalité des Territoires** au travers de son appel à projet politique de la ville 2016.

Vous trouverez ci-dessous la proposition de budget prévisionnel de cette action :

Intitulé du projet	Coût total	Part DRAC	Part CGET	Part Ville
quARTier	24 000 €	15 000 €	4500 €	4500 €

- **Il est proposé au conseil municipal de valider cette action,**
- **D'accepter le financement énoncé ci-dessus.**

L'ensemble des dépenses sera imputé sur les crédits BP 2016 au centre de coût politique de la ville, au chapitre 6042 « prestation de service ».

La délibération est adoptée par **33 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)*



REÇU LE

- 5 OCT. 2015

Le Maire **SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**
Philippe Fait

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

